

## **La FNAUT répond à Jean-Baptiste Djebbari : non à l'austérité ferroviaire !**

*Le secrétaire d'Etat aux transports propose de « reporter des travaux ferroviaires » en raison des énormes pertes de recettes subies par la SNCF lors des grèves récentes et de l'actuel confinement.*

### **Une inégalité de traitement incompréhensible**

S'il est normal, en période de crise, que l'Etat aide les secteurs en difficulté, par exemple le transport aérien ou l'industrie automobile, il est incompréhensible que le transport ferroviaire soit exclu de son intervention. Pourquoi cette inégalité de traitement contraire à toute logique ?

« Penser l'avenir en termes de respect d'une trajectoire financière » : applique-t-on ce principe à l'avion et à la route ? Pourquoi réserver l'austérité au rail ? Pourquoi devrait-il seul supporter les conséquences du confinement ? « L'équilibre économique » de la SNCF ne signifie rien alors qu'inversement, tous les coûts externes de l'avion, du camion et de la voiture ne sont pas pris en compte.

### **Priorité à la lutte contre le réchauffement climatique**

Les aides de l'Union Européenne, de l'Etat et des Régions doivent être attribuées prioritairement aux modes compatibles avec un avenir soutenable, elles répondront ainsi aux aspirations du public.

L'Etat doit réorienter les investissements vers le transport collectif. Un programme ambitieux doit concerner toutes les composantes de l'offre : RER métropolitains, tramways, bus en site propre ; autocars régionaux ; lignes ferroviaires régionales et transversales, LGV, Lyon-Turin et transport du fret.

### **Des choix sont indispensables**

Tous les travaux routiers, le plus souvent contre-productifs (plus on en fait, plus il faut en faire), doivent être réexaminés. Le soutien au transport aérien doit être conditionné à une réduction rapide de son impact climatique, à la suppression des aéroports et des relations déficitaires (hors lignes sous obligation de service public), au report des travaux aéroportuaires et à la disparition des aides fiscales dont il bénéficie.

### **Le changement annoncé doit se traduire en actes concrets**

Qu'il s'agisse du climat, des économies d'énergie, de la réduction des nuisances routières et aériennes ou de l'aménagement du territoire, il est urgent de donner la priorité aux investissements de transport collectif qui bénéficient au plus grand nombre et respectent l'environnement.

L'intérêt général doit primer : les critères de choix des investissements doivent être revus en intégrant plus fortement les contraintes environnementales, par ailleurs sources d'emplois nouveaux.

*Les demandes de la FNAUT rejoignent les préoccupations de la Convention Citoyenne pour le Climat et d'une part croissante de l'opinion, de plus en plus inquiète du réchauffement climatique. Un changement de cap de la politique des transports est indispensable, il ne peut plus être ignoré.*

Contact presse	Bruno Gazeau, président de la FNAUT	tél. 06 76 73 31 09
	Michel Quidort, président de la FEV	tél. 06 12 22 35 54
	Jean Lenoir, vice-président de la FNAUT	tél. 06 19 09 78 89
	Jean Sivardière, vice-président de la FNAUT	tél. 04 76 75 23 31